

fait grand honneur à votre bon sens social et à votre esprit chrétien.

“ Une législation qui ouvrirait la porte au suffrage des femmes serait un attentat contre les traditions fondamentales de notre race et de notre foi, et les législateurs qui mettraient la main à une telle législation commettraient une grave erreur sociale et politique.

“ Nos femmes chrétiennes ont la notion assez claire de leur véritable rôle pour ne pas s'engager dans le chemin plein d'embûches qu'on voudrait ouvrir aujourd'hui sous leurs pas, et au bout duquel on leur montre les charmes trompeurs d'un fruit défendu.

“ Elles pensent fort sagement que leurs devoirs traditionnels, ceux que leur imposent l'Eglise et la société, suffisent au plein épanouissement de leur activité, et que ni leur sexe, ni la politique ne saurait profiter de l'alliance où on les convie. Elles ne veulent pas de ce mariage, qui ne peut être qu'un mariage malheureux.

“ Poursuivez donc avec confiance et courage la belle et saine campagne que vous avez entreprise. Je prie Dieu de la bénir et je forme des vœux pour son entier succès.”

*

* *

Enfin, faisant écho à la lettre de Mgr Roy, Mgr Léonard, évêque de Rimouski, dans une lettre à son clergé, écrit les lignes suivantes sur le suffrage féminin :

“ Il n'est plus loisible de se taire : il est fortement menacé l'esprit chrétien de la famille, lorsque l'esprit révolutionnaire, destructeur de tout ordre chrétien, trouve jusque chez nous des adeptes sans défiance prêts à imposer à la femme de nouvelles fonctions incompatibles avec son rôle primordial, sans proportion avec ses qualités natives, et peribatrices de l'ordre familial.

“ L'autorité du père y gagnera-t-elle si sa femme et ses filles annihilent l'action que notre droit politique lui permet d'exercer dans la direction des affaires du pays? Le prestige de la mère se relèvera-t-il parce qu'elle aura le droit de monter sur les tréteaux et de se mêler à la foule houleuse, avinée souvent, qui acclame ou conspu la politique des orateurs? Les enfants seront-ils mieux surveillés, le lien de famille sera-t-il resserré, quand nos mœurs permettront à la mère de réclamer sa place aux comités d'élection et son

droit à parcourir les rangs pour recueillir des suffrages en faveur de son candidat? Aura-t-elle davantage le respect de ses enfants quand ils seront témoins des manœuvres séduisantes mises en action pour capter son suffrage? Et l'esprit chrétien, que deviendra-t-il dans ce chambardement auquel on ne peut penser sans se sentir poussé en avant pour défendre, avec le système établi par l'esprit catholique, l'honneur du sexe qui nous a donné des mères si admirables, des épouses si fidèles et si dévouées, des femmes de si haute pudeur?

“ Prenons-y garde, Nos très chers Frères, il y a là autre chose qu'un thème à exercer la verve des humcristes. On touche ici à une institution qui a Dieu pour auteur. “ Nul changement dans l'opinion des hommes, aucun état de choses nouveau, ni le cours des événements ne sauraient jamais arracher la femme consciente de sa mission, à cette sphère naturelle qu'est pour elle la famille ”, a dit Benoît XV(1). Toute violation d'un ordre établi par Dieu a sa répercussion sur les sociétés où cet ordre doit régner. La femme ne sortira pas de sa voie, pour se jeter dans cette fournaise troublante — où elle entrera là comme ailleurs, avec tout son cœur, toutes ses facultés émotives — sans y perdre quelque chose de sa pudeur et du respect que nos mœurs chrétiennes portent à son caractère. Or, c'est là, au témoignage de Leplay, “ l'une des clefs de voûte de l'édifice social ”. La pudeur de la femme a toujours été le garant de son ascendant et à la perte de cette vertu se rattachent les révolutions qui ont bouleversé le monde.(2)

“ Un moment de réflexion sur le travail opéré depuis quelques années pour émanciper les allures de la femme, simplifier sa tenue, la sortir de sa sphère, fera facilement saisir dans toutes ces tentatives comme autant de mailles d'un réseau tissé par une main invisible pour étouffer tout esprit chrétien dans la famille. “ Le féminisme, a-t-on dit, sort de l'état maladif de la société actuelle ”.

“ Pour exercer une heureuse influence sur les mœurs publiques, les femmes n'ont pas besoin de descendre dans l'arène. Mieux qu'un droit précaire dépendant de la loi muable, et s'exerçant par un vote déposé à certain jour dans les urnes

(1) Discours du 1er octobre 1919. Documentation Catholique, 15 novembre 1919.

(2) F. Leplay : L'organisation du travail, chapitre II, paragraphe 25 pass.